



APPEL A CANDIDATURES
POUR UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE
DU BAR-RESTAURANT « LA GUINGUETTE »

La commune d'Allemond lance un appel à candidature pour la reprise du Bar-restaurant « La Guinguette », sous forme de convention d'occupation temporaire du domaine public.

La location devra débuter le 1^{er} mai 2021. Le loyer est fixé à 15 000 € net /annuel.

Le cahier des charges est disponible sur le site internet de la commune :

www.Allemond.fr, rubrique « actualités du moment » puis « DSP/AOT »

Renseignements par téléphone au 04.76.80.70.30 ou par mail : mairie@Allemond.fr

Retour des candidatures avant le vendredi 26 février 2021 à 12h00.